

# DVE Dynamique Vers l'Emploi

## Autoformation accompagnée



### Objectif :

Valider la Certification CléA, maîtrise des compétences de base nécessaires quel que soit le métier exercé,  
Elaborer et valider un projet professionnel réaliste,  
Travailler sur la capacité à s'orienter tout au long de la vie,  
Identifier, développer et valoriser des comportements à adopter en situation professionnelle.

### Certification CléA : les 7 domaines de compétences

#### Communiquer en français

Utiliser les règles de base de calcul et de raisonnement mathématique

Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication

Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail d'équipe

Travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel

Apprendre à apprendre tout au long de la vie

Maîtriser les gestes et postures, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

### Projet professionnel :

Elaborer et valider un projet professionnel réaliste,

Développer la capacité à s'orienter tout au long de la vie,

Acquérir et renforcer l'autonomie,

Utiliser diverses techniques de recherches d'emploi.

### Soft-Skills :

Travailler son adaptabilité, savoir travailler en équipe

Développer ses compétences relationnelles

Adapter sa communication

Valoriser son image professionnelle

Développer son autonomie

### Immersion en entreprise

Recherche d'entreprises pour effectuer la période en immersion,

Suivi en entreprise par le formateur référent et / ou nos équipes de

Médiation à l'emploi,

Bilan de stage



### Méthodes pédagogiques :

- Pédagogie individualisée prenant en compte les rythmes d'apprentissage, les prérequis,
- Alternance de modalités pédagogiques (collectives / individuelles),
- Supports pédagogiques contextualisés en lien avec la vie quotidienne, la vie professionnelle et le projet individuel,
- Recours à la Formation Ouverte et à Distance (FOAD), utilisation de la plateforme Onlineformapro en centre de formation (les stagiaires peuvent également se connecter en dehors du cadre de la formation),
- Suivi du parcours par un formateur référent (entretiens individuels tout au long du parcours).



### Durée :

465 heures en centre, 140 heures en entreprise.  
35 heures par semaine.

### Publics visés :

Maîtrise des savoirs de base: lire, écrire, compter

- Demandeurs d'emploi jeunes (majeurs) et adultes,

- Bénéficiaires du RSA,

- Personnes reconnues TH,

- Personnes devant développer ses compétences transversales (savoir-être),

- Personnes maîtrisant globalement les compétences de base même si elles éprouvent encore des difficultés dans leur utilisation dans certains contextes.

# DVE Dynamique Vers l'Emploi

## Autoformation accompagnée

Coût de la formation : 8.58€ de l'heure

Pour les **demandeurs d'emploi**, la formation peut être financée par un commanditaire public (Conseil Régional Hauts de France, Pôle emploi...).

Pour les **salariés**, le financement peut être effectué à travers le Compte Personnel de Formation.

Lieux de formation :

Office Intercommunal – MIEP Michel Dumoulin - 52 rue Carnot – 59155 FACHES THUMESNIL

Office Intercommunal - 80 rue Roger Bouvry - 59113 SECLIN

Horaires :

Du lundi au vendredi, de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Conditions d'accessibilité :

Rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de sa procédure d'accueil individualisé des personnes en situation de handicap, un entretien avec notre référent TH sera proposé. L'objectif est d'évaluer les besoins spécifiques, éventuels, au regard du handicap (pédagogiques, matériels, organisationnels...) nécessaires afin de valider l'entrée en formation en garantissant un bon déroulement du parcours, conformément à l'art. D.323-10-1 du Code du Travail.

Délai d'accès :

Un entretien de positionnement est convenu dans les 15 jours suivant la demande du bénéficiaire.

Le délai entre le rendez-vous de positionnement et le début de la prestation dépend essentiellement de la modalité de financement de la formation et des démarches administratives qui en découlent.

Dans le cadre du dépôt d'un dossier d'aide au financement, (CPF, Pôle emploi...), le délai sera dépendant des délais de dépôt de dossier et des dates de commissions des organismes financeurs.

Dans le cadre d'un financement individuel ou par l'employeur, la prestation débute dans un délai de 15 jours, sous réserve de places disponibles (le nombre de participants étant limité).

Conditions Générales de Vente :

Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet de l'Office Intercommunal, rubrique

*Nos formations/Conditions Générales de Vente*



Taux de satisfaction 2020  
100%



+ de renseignements : [contact@loffice-asso.fr](mailto:contact@loffice-asso.fr)